

Monsieur Philippe Revilliod
Conseiller portuaire
Représentant élu des plaisanciers des ports du Cap d'Agde

A

Monsieur Sébastien Frey
Maire d'Agde

Le 23/11/2024

Monsieur le Maire,

Je vous remercie pour votre invitation à participer à un prochain Conseil Portuaire. Cependant, une ambiguïté subsiste quant à la date à retenir.

L'objet du courriel envoyé par vos services administratifs mentionne un Conseil Portuaire prévu le 14 décembre 2024, tandis que la convocation jointe indique une réunion le 6 décembre 2024. Par ailleurs, le dossier préparatoire n'était pas annexé à ce courriel, ce qui complique notre mission de représentant des plaisanciers, particulièrement sur le point 3 relatif aux tarifs 2025, un sujet particulièrement sensible à la suite de vos déclarations concernant une baisse significative, annoncées lors du Salon Nautique et relayées par la presse.

Une réunion fixée au 14 décembre 2024 permettrait à vos services de transmettre le dossier complet dans le respect du délai légal de 15 jours. De plus, ce choix s'accorderait avec le report du prochain Conseil Municipal au 17 décembre 2024, date à laquelle les tarifs portuaires 2025 pourraient être validés.

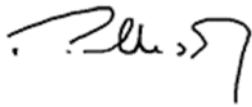
Je souhaite également profiter de cette occasion pour vous demander d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour, conformément à l'Article R5314-22 du Code des Transports :

- Communication du budget définitif 2023 de la Sodeal
- Communication du budget prévisionnel 2025 de la Sodeal
- Modalités prévues pour la remunicipalisation de la gestion des ports en 2025, annoncée par Midi Libre le 20/09/24
- Examen du refus de remboursement aux plaisanciers par la Sodeal de l'augmentation tarifaire de 2022, jugée non contractuelle, malgré l'intervention du Conciliateur de justice
- Examen de la situation de la déchèterie située en zone technique, dont le transfert à la Communauté de Communes est obligatoire depuis 2020
- Versement à la mairie d'une redevance variable, non prévue dans le Contrat de service public 2021 et signalée dans le rapport du Commissaire aux Comptes 2023
- Engagement de travaux de réhabilitation des quais exclus du périmètre dans CSP, anomalie relevée dans rapport Chambre Régionale des Comptes.
- Présentation des projets d'opérations de travaux neufs pour avis, et non à titre d'information uniquement

Enfin, je tiens à souligner qu'au minimum deux réunions du Conseil Portuaire doivent être tenues chaque année. Une organisation régulière de ces réunions favoriserait une gouvernance plus transparente et participative, essentielle pour rétablir la confiance des plaisanciers.

J'ose espérer que, contrairement à votre prédécesseur, vous saurez reconnaître et valoriser l'implication citoyenne des représentants des plaisanciers au sein du Conseil Portuaire.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations respectueuses.



Philippe Revilliod

Conseiller Portuaire des ports du Cap d'Agde

Copies :

Ne disposant pas des adresses mèls de l'ensemble des Conseillers portuaires, je demande à Monsieur Dubois de les informer immédiatement et de m'en adresser copie

Pièces jointes :

Mèl de convocation de M. Dubois, Direction Gestion Environnementale et Maîtrise Energétique
Convocation Référence DGEME/LD/cm-695. 2024 du 21 novembre 2024

De : [Laurent DUBOIS](#)
Objet : Invitation au Conseil Portuaire du 14 décembre 2024
Date : jeudi 21 novembre 2024 15:54:20
Pièces jointes : [695.pdf](#)
Importance : Haute

Madame, Monsieur,

En votre qualité de membre du Conseil Portuaire du Port du Cap d'Agde, je vous prie de trouver ci-joint la convocation à la prochaine réunion qui se tiendra le :

Vendredi 6 décembre 2024 à 15 h 30
Salle D'Embry
Hôtel de Ville

Le dossier présenté lors de cette réunion vous sera transmis dans un prochain message.

Comptant sur votre présence,

Restant à votre disposition,

Cordialement.

Laurent DUBOIS
Direction Gestion Environnementale et Maîtrise Energétique
Directeur
Ville d'AGDE
CS 20007
34306 AGDE Cedex
Tél : 04.67.94.64.63

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer cet email que si nécessaire

SEBASTIEN FREY
Maire d'Agde
Conseiller Départemental
Président de la Communauté
d'Agglomération Hérault Méditerranée

Nos références : DGEME/LD/cm-695. 2024
Dossier suivi par : Laurent DUBOIS
Ligne directe : 04.67.94.64.63
Fax : 04.67.94.64.69
Objet : Conseil portuaire

Agde, le 21 novembre 2024

Mesdames, Messieurs,

En votre qualité de membre du Conseil Portuaire des Ports du Cap d'Agde, j'ai le plaisir de vous inviter :

Le vendredi 6 décembre 2024 à 15h30
A la Mairie d'Agde
Salle d'Embry
34300 Agde

L'ordre du jour est ainsi arrêté :

- 1) Approbation du compte- rendu de la réunion du Conseil Portuaire du 14 décembre 2023
- 2) Bilan de la saison 2024
- 3) Proposition de tarifs 2025
- 4) Présentation des travaux et des investissements portuaires
- 5) Point sur les travaux en cours
- 6) Questions diverses

Vous pouvez nous contacter, en cas de besoin, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ainsi que par courrier ou par mail à l'adresse indiquée ci- dessous.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

Sébastien FREY

